

## COMMUNE DE BOUTTENCOURT

### CONSEIL MUNICIPAL

#### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU 15 DECEMBRE 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 décembre 2025 à dix-neuf heures trente sous la présidence de Monsieur André BAYART Maire.

Présents : MM BAYART André, SECACHE Pierre, LEROY Richard, DUTERTE Marine, LEJEUNE Jean-Pierre, CONSEIL Dany, CORNET Romain, LAROSE Alexandre, AVISSE Sylvain, BARDIN Christian, ROGUET Agnès, ALEXANDRE Christophe et DUCLOY Bertrand

Absente représentée : Mme TELLIER Nadège par Mme DUTERTE Marine

Absent : M BOS Ludovic

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

D'adopter le projet de TE80 concernant l'enfouissement des réseaux, de solliciter l'accompagnement financier du département, de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention financière entre TE80 et la commune et d'accepter la contribution financière de la commune estimée à 25 619,50 Euros.

De retenir l'offre la plus avantageuse pour la commune concernant les travaux de voirie, soit l'entreprise EBTP pour un montant de 90 295,15 Euros HT, de solliciter une subvention de 40% auprès du Conseil Départemental de la Somme au titre du Fond en faveur de l'attractivité des communes « petites villes de demain » et des bourgs structurants Samariens, de demander l'autorisation de préfinancer les travaux et d'autoriser Monsieur le maire à effectuer toute démarche nécessaire et à signer tout document,

Accepte les devis d'un montant de 29 512,98 € HT et 4 368,83 € (travaux en régie) pour l'agrandissement du bâtiment des services techniques, de solliciter auprès de l'état une subvention de 35% au titre de la DETR ainsi qu'une subvention de 40% au titre du Fond en faveur de l'attractivité des communes « petites villes de demain » et des bourgs structurants Samariens auprès du Conseil Départemental de la Somme. Monsieur le Maire est autorisé à effectuer toute démarche nécessaire et à signer tout document.

D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer des inscriptions budgétaires liées au réaménagement d'un prêt, du fait que les indemnités financières n'ont pas été ajoutées au montant du capital emprunté,

De mettre à jour le tableau du personnel communal

D'accepter la délibération de la communauté de commune Aumale-Blangy-sur-Bresle d'encaisser et de reverser les subventions pour les fournitures scolaires aux familles de la commune allant aux collèges de Gamaches et Oisemont

Décide de déclarer la parcelle cadastrée Section AM n°11 situé au 5 Grande rue 80220 BOUTTENCOURT, comme susceptible d'être contaminée par la mérule

De renouveler la participation de la commune à la garantie prévoyance souscrite par ses agents, de fixer cette somme à 28 euros par mois, de fixer annuellement ces montants et de verser ces participations directement aux organismes ou aux agents

Autorise la création de 14 terrains de pétanque supplémentaires au Stade Camille Tissier sous la responsabilité de l'association, autorise la commune à prendre en charge les matériaux et les travaux ainsi qu'à commander les fournitures, l'entretien sera assuré par l'association, il précise que les travaux seront effectués sous la surveillance de Messieurs LEROY et SECACHE, Adjoints,

Autorise Monsieur le Maire à effectuer des inscriptions budgétaires concernant le stock de caveaux

Vote une subvention complémentaire de 2 000 Euros à l'ASIC Comité Directeur.

Le secrétaire



Le Maire,

André BAYART